



Modification du contrat de travail

Par **galard_old**, le **28/12/2007** à **10:29**

contrat de travail signé en 1986 Négoc des bois d'oeuvre et produits dérivés commerciale .

OBJECTIF à réaliser 1986 : 22867,35 EUROS

1994 objectif révisé à 24391,84 euros.

Depuis 13 ANS AUCUNE Révision d'objectif.

SOUDAINEMENT PAR LETTRE EN RECOMMANDE ON ME SIGNIFIE UN NOUVEL

OBJECTIF A ATTEINDRE A SAVOIR :28 000 EUROS.

EST CE LEGAL QUE DOIS JE FAIRE

LE MARCHE DE LA CUISINE INTEGRE EST LARGEMENT PERTURBE

ET L'OBJECTIF TRES HAUT